



POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

*Protéger, garantir
et servir.*

28 octobre 2017
*Lancement
de la concertation*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR



“ La police de sécurité du quotidien, c’est une méthode et cinq priorités ”



GÉRARD COLLOMB
Ministre d’État, Ministre de l’Intérieur



UNE MÉTHODE

L’écoute et la concertation au plus près du terrain.

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le gouvernement s’est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la priorité des français : la sécurité.

Pour faire évoluer les missions des policiers et des gendarmes, il faut commencer par les écouter.

C’est tout l’enjeu de la **large concertation lancée par le Ministre de l’Intérieur le 28 octobre** à La Rochelle : entendre les propositions en partant du terrain.

C’est pourquoi chaque policier et gendarme pourra donner son avis via des questionnaires mais aussi des réunions de proximité.

La concertation sera aussi menée au niveau départemental par les préfets avec les associations d’élus, organisations syndicales de la Police et structures de concertation de la Gendarmerie, représentants des policiers municipaux, acteurs de la sécurité privée et des transports, experts...

Cette démarche sera reproduite avec leurs représentants nationaux.

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

Le
calendrier



18 OCTOBRE



Discours du Président de la République aux forces de sécurité intérieure



28 OCTOBRE

Lancement de la consultation sur la Police de Sécurité du Quotidien par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur à La Rochelle
Envoi du télégramme de lancement des consultations aux préfets



28 OCTOBRE AU 15 DÉCEMBRE



Cycle de concertation à 3 niveaux

- Après des 250 000 fonctionnaires de police et de gendarmerie
- Au niveau local, par des réunions organisées par les préfets réunissant les fonctionnaires de police et les militaires de la Gendarmerie nationale, les élus locaux, les autres acteurs de la sécurité et les représentants de l'autorité judiciaire
- Au niveau national, par une consultation des organisations syndicales de la police nationale, du conseil de la fonction militaire de la gendarmerie, des organisations syndicales des policiers municipaux, des organisations représentant les professionnels de la sécurité privée, des entreprises de transport collectif, de chercheurs et des associations d'élus.



20 DECEMBRE

Fin de la concertation



JANVIER 2018



Lancement des premières expérimentations

5 PRIORITÉS

*Pour la police et la gendarmerie
au quotidien.*



1. UNE POLICE AUX AMBITIONS RENOUVELÉES

La sécurité et la lutte contre la délinquance de nouveau au cœur de l'action des policiers et des gendarmes : le sens de l'action retrouvé.



- Des policiers et gendarmes plus nombreux et plus présents sur la voie publique
- Des procédures simplifiées et allégées
- Des moyens de sanction immédiats par des amendes forfaitaires : détention de stupéfiants, harcèlement, petites incivilités...

2. UNE POLICE RESPECTÉE

Des agents mieux équipés et mieux protégés.

- Des effectifs supplémentaires, de nouveaux modules de formation et un budget en augmentation qui sera préservé
- Un parc immobilier rénové et des conditions de travail améliorées
- Un parc automobile renouvelé et adapté
- Des équipements et des armements modernisés
- Une protection des fonctionnaires réaffirmée et des procédures d'anonymisation renforcées
- Un engagement à l'exemplarité, parce qu'une institution respectable est une institution respectée

3. UNE POLICE SUR MESURE

A chaque territoire, une réponse adaptée pour restaurer la tranquillité.

- Une adaptation des moyens aux problématiques de chaque territoire de Métropole et d'outre-mer
- Des dispositifs opérationnels décidés à partir de la réalité du terrain et la fin des grands modèles identiques appliqués à tout le territoire
- Une plus grande autonomie pour les responsables territoriaux de la police et de la gendarmerie dans l'opérationnel et la gestion



4. UNE POLICE CONNECTÉE



Une police et une gendarmerie connectées pour plus d'efficacité et plus de facilité.

- Des services dématérialisés pour les usagers
- Des agents connectés grâce à des smartphones et des tablettes avec un accès direct à de nouvelles applications
- De nouveaux moyens vidéo au service de la sécurité : déploiement de caméras-piéton pour les agents et poursuite de l'équipement en vidéo-protection des communes et réseaux de transports

5. UNE POLICE PARTENARIALE

La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous. Les acteurs, publics ou privés, doivent travailler ensemble, et pas côte à côte.

- Davantage de coopération de tous les acteurs de la sécurité du quotidien des français : élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, services et bailleurs sociaux, sécurité privée, associations, commerçants
- Un renforcement des initiatives de coopération existantes ayant fait leurs preuves
- Un accompagnement des initiatives locales : aménagements de sécurité, action des polices municipales, etc.
- Un développement de l'engagement citoyen via les réservistes de la garde nationale et des dispositifs de participation aux missions de sécurité (opérations tranquillité, etc.)



TOUTES LES FORCES DE SÉCURITÉ CONCERNÉES



DES MOYENS CONSÉQUENTS





SERVICE DE PRESSE DE M. GÉRARD COLLOMB

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53
sec1.pressecab@interieur.gouv.fr